

EMPRISE URBAINE ET TERRES AGRICOLES

AMOR MTIMET *

Celui qui parle des terres agricoles parle d'un potentiel naturel de première importance relevant à la fois des systèmes écologiques, de la production agricole et la sécurité alimentaire. Si la Tunisie "Grenier de Rome" dans les temps anciens a subi des phases successives de civilisations agraires à partir de ce potentiel – sol fertile – elle reste néanmoins tributaire des aléas climatiques et de l'environnement humain (l'occupation des terres). En effet, l'utilisation adéquate (rationnelle disent d'autres) reste aléatoire en fonction des facteurs physiques et socio-économiques existants et de la conjoncture économique générale. Et l'effet anthropique négatif des dernières décennies reste prédominant: mauvaise attribution, utilisation et gestion, dégradation physique continue etc... sans parler de la désertification qui court et qui menace la partie fragile de la Tunisie Sud Dorsale (3/4 du territoire est dans le bioclimat aride).

Quant aux zones littorales, elles se développent sur 1300 km (de Tabarka - à Ben Gardane), environ le 1/4 de la superficie totale du pays et abritent les 2/3 de la population tunisienne répartis sur 12 Gouvernorats.

Aussi ces zones littorales qui représentent une grande part de ce potentiel sur une profondeur de 20 km montrent du Nord au Sud la Basse Vallée de la Medjerda, Kalbat El Andalous, Cebalet Mornag, le Cap-Bon, le Sahel et ses olivettes jusqu'à la région de Sfax. Le chapelet des Oasis maritimes du gouvernorat de Gabès, Médenine, Ben Gardane, Zarzis et Jerba s'étend sur la vaste plaine de la Jeffara à la fois gypseuse et calcaire jusqu'aux frontières tuniso-libyennes.

En dehors de grandes plaines céréalières du NW (Gouvernorats de Jendouba, Siliana et le Kef), le restant des ressources en terres reste limité à des zones d'épandage: glacis, piedmont, et vallées alluviales occupés par l'arboriculture et la céréaliculture épisodique de la Tunisie méridionale. La zone forestière et steppique du Centre et du Nord se trouve dans une situation en perpétuelle conflit avec l'extension des terres de culture aux dépens de sols fragiles (faible épaisseur, pente soutenue).

Abstract

In these last years, the urban network in Tunisia and coastal towns in particular have been experiencing a breathtaking population and economic growth which endangers the availability of fertile lands due to the increasing need for space.

Considering the limited and fragile land resources, the encroachment of the rural space due to excessive urbanization activity is definitely increasing. A relatively recent farm bill on land protection has tried to curb this expanding phenomenon.

Based on exhaustive soil data, this papers presents some case studies of coastal towns – Tunis, Nabeul, Sfax, Gabès, Médenine – which are attractive for different economic investments.

Similarly, the analysis shows that such urban growth is essentially related to a more global context of economic equilibrium and regional planning.

Résumé

Le réseau urbain tunisien et en particulier les villes littorales ont connu ces dernières années une croissance vertigineuse, tant démographique qu'économique mettant en péril le potentiel des terres fertiles environnantes dû à un besoin sans cesse accru en espace.

Compte tenu des ressources en sols à la fois limitées et fragiles, la consommation de l'espace rural par les constructions anarchiques est en nette augmentation. La loi relativement récente sur la protection des terres agricoles est venue pour remédier à ce phénomène universel toujours en expansion.

A partir d'un bilan exhaustif des données du sol, l'étude présente quelques cas de villes littorales, Tunis - Nabeul - Sfax - Gabès - Médenine, attractives pour les différents investissements économiques.

Parallèlement l'analyse montre que cette croissance urbaine est liée essentiellement à un contexte plus global d'équilibre économique et de planification régionale.



(*) Direction des Sols - Ministère de l'Agriculture, Tunis.

La démographie et l'espace agricole

C'est sur ce fond d'espace rural bien fragile que la récente armature urbaine s'est installée à partir d'anciens noyaux traditionnels, vivant pendant ces 15 dernières années une croissance vertigineuse. Les terres avoisinantes utilisées en intensif (irrigation avec parfois intigration de l'élevage) ont subi les à-coups de la construction anarchique et la consommation tout azimut du potentiel sol (**figure 1**).

La loi de protection des terres agricoles de 1983 est apparue pour arrêter ce massacre. "Article Premier". - On entend par terres agricoles au sens de la présente loi, toutes les terres présentant des potentialités physiques et affectées ou pouvant être le support d'une production agricole, forestière ou pastorale, ainsi que celles qui sont classées comme telles par les plans d'aménagement dûment approuvés, dans les zones urbaines, touristiques ou industrielles. Au vu de ce développement urbain la sonnette d'alarme aurait dû être tirée depuis fort longtemps (avant 1983) surtout quand on voit l'effort consenti par l'état: aménagements hydrauliques coûteux (conduites, forages, drains) reboisement forestier.

Il est temps de freiner sinon d'arrêter le processus dégradant en perpétuelle croissance. Le phénomène apparaît général à la Tunisie, peut être est-il universel? Dé-

mographie et croissance urbaine vont ensemble, une forme d'un développement économique mal planifié.

Il n'est pas étonnant depuis les temps anciens que le foyer du regroupement humain sur le littoral tunisien se situait non loin des zones agricoles de produits de première nécessité, ravitaillement et un lieu d'occupation d'une main d'oeuvre abondante. Les terres de développement au niveau des plaines à sols profonds, des terrasses d'oued d'oued à sols épais et sains et des nombreux talwegs profitant des apports solides et hydriques. Il faut rappeler que la majorité des bassins versants traversent le pays d'Ouest en Est, et finissent dans les plaines de niveau de base littorales ou dans les sebkhas périphériques.

Les groupements humains se concentrent dans les secteurs peu fertiles et parfois sur-élevés, buttes, glacis encroutés, piedmonts mais proches des points d'eau.

Il est très fréquent de rencontrer l'évolution: du site défensif antique au site renforcé actuel contre les crues d'oueds dans la plaine. Les foyers ont cherché à mieux s'étendre sur les terres environnantes.

Avec l'explosion démographique, des dernières décennies et les flux migratoires de l'intérieur vers le littoral, les densités des populations tunisiennes ont montré la place du littoral et particulièrement le Nord-Est dans la répartition générale de cette donnée. Ainsi, nous observons dans les gouvernorats suivants (INS, 1984).

Par contre, les gouvernorats de l'intérieur présentent des densités plus faibles.

- Tataouine	3	habit./km ²
- Tozeur	14	" "
- Gafsa	26	" "
- Kasserine	37	" "
- Zaghouan	43	" "

L'évolution des processus d'urbanisation au dépens de l'espace agricole est liée à la distribution entre monde rural et monde urbain à l'échelle du pays. Les facteurs prédominants sont les aspects socio-économiques et l'investissement des capitaux essentiellement dans les régions littorales. "La population rurale estimée à 3.224.000 habitants (1989) représente 40,8% de la population totale du pays et a progressé au taux annuel moyen de 1,6 % (1984 - 89), d'oy continuation de l'exode rural vers les villes dont la population s'est accrue aux taux annuel de 3%, surtout celles de la côte..." (F. Ennaifer, 1991).

Le milieu récepteur des masse humaines est formé par les proches terres fertiles associées parfois à des aménagements hydrauliques: périmètres irrigués, Oassis, mais aussi certaines zones dangereuses: zone inondable, lit d'oued, versants fragiles....

L'emprise urbaine et l'étude de cas

La Tunisie fertile présente un potentiel en sol utile équivalent à 4.300.000 ha, le littoral diétient presque la moitié du SAU Tunisien (**tableau 1**).

- Tunis	2238	habi./km ²
- Ben Arous	324	" "
- Monastir	273	" "

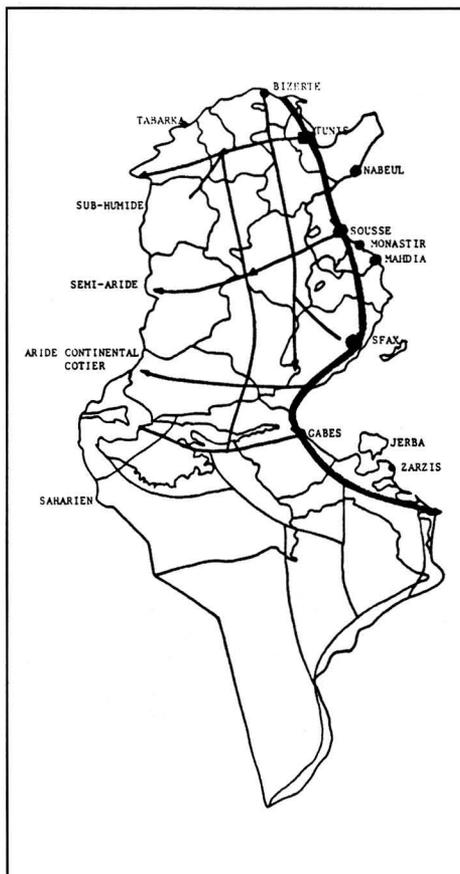


Figure 1 - Espace agricole et dynamique des villes littorales.

Tableau 1 Répartition du SAU* des gouvernorats littoraux.

Gouvernorat à façade maritime	SAU (Ha)	% SAU	Superficie Totale (Ha)
Tunis	9 971	49	20 300
Ariana	122 000	76	160 100
Bizerte	222 000	62	354 000
Nabeul	249 000	85	290 000
Sousse	160 000	81	196 500
Monastir	83 000	89	93 400
Mahdia	242 700	81	289 000
Sfax	491 000	69	708 600
Gabhs	157 000	22	716 626
Midenine	222 000	24	920 000
Béjà (partie montagneuse)	-	-	-
Jendouba (partie montagneuse)	-	-	-
Total gouvernorat	1 959 471	53	3 638 188
Littoral / Tunisie		45	
TUNISIE	4 270 000	26	16 223 700

* SAU: Surface agricole utile.

Compte tenu du processus dégradant, tel que l'érosion hydrique et éolienne, les inondations, la construction anarchique et l'urbanisation, la perte totale en sol par an à l'échelle de la Tunisie est estimée à 23.000 ha dont 4.000 ha uniquement pour la construction avec 1.000 ha de terre fertile. C'est une moyenne de 173 ha / gouvernorat et 43 ha de bons sols perdu tous les ans. La zone littorale detient la grande part.

Cas de Tunis

L'agglomération tunisoise occupait en 1975, 9.500 ha avec une croissance urbaine de 3,2 % / an, elle se trouve actuellement sur 20.000 et des fronts qui avancent sur les secteurs NW et S. SW. La construction engloutit 150 ha/an de l'espace agricole et plus de 700 ha de terres irriguées.

Cas de la ville de Nabeul

L'analyse des photographies aériennes de différentes missions a permis de constater l'évolution spatiale de cette ville représentée par le **tableau 2**.

Tableau 2

année	superficie (ha)
.....- 1940	22
1940 - 1962	72
1962 - 1982	241
1982 - 1990	660

La superficie totale actuelle de la ville de Nabeul a atteint presque 1.000 ha environ. Le rythme de croissance de la ville n'est pas uniforme, des accélérations spectaculaires sont exprimées par la courbe de l'évolution urbaine (**figure 2**).

Les superficies des terres arrachées à l'agriculture ont presque triplé dans la période allant de 1982 - 1990. L'extension durant cette période a concerné 660 ha environ avec une consommation moyenne de l'espace agricole de l'ordre de 82,5 ha /an.

Cas de la ville de Sfax

La 2ème métropole de la Tunisie, Sfax s'étend à l'Est depuis son port jusqu'au plateau périphérique (Ouest, Sud-Ouest) de l'oliveraie sur une dizaine de km au dépens de terres fertiles qui portent les beaux amandiers, pommiers, abricotiers et surtout l'olivier réputé dans toute la Tunisie. A partir de l'examen de photographie aérienne à 2 dates 1939 et 1969, nous constatons qu'en 20 ans, l'agglomération a absorbé 3.000 ha, soit une moyenne de 150 ha / an. Le phénomène est d'autant plus alarmant que tout le réseau routier qui dessert cette ville voit le tissu urbain périphérique (10 à 15 km) se former et de développer, le dernier schéma directeur de la ville de Sfax a tenu en compte cette forte évolution au dépens des terrains agricoles.

Cas de l'Oasis de Gabès (SE Tunisie)

Déjà l'Oasis de la ville de Gabès a connu aussi des mutations ces dernières années touchant ses terres agricoles limitées. En effet, due à des facteurs multiples de nature essentiellement socio-économique, une période de stagnation sinon de dégradation a été observée pendant les années 70.

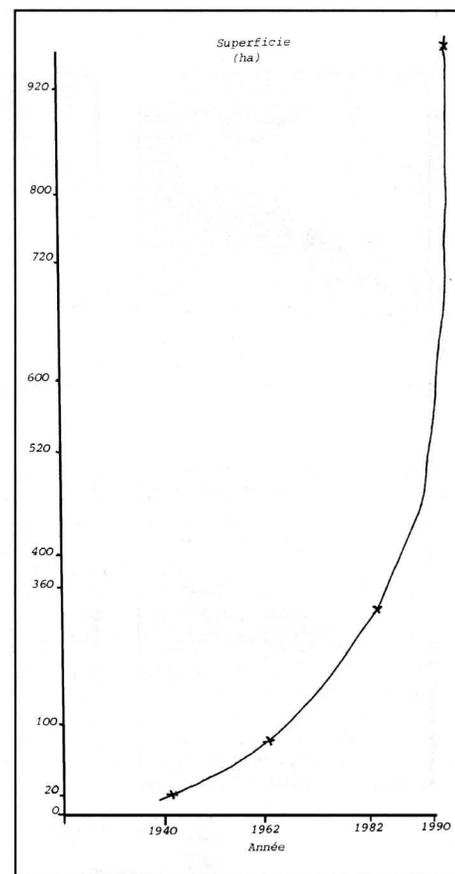


Figure 2 - Evolution urbaine de la ville de Nabeul.

L'Oasis de la ville de Gabès, associé à celles des autres délégations, participaient dans les années 50 et 60 au ravitaillement de tout le Sud tunisien en produits maraîchers et fruitiers (grenade, pomme, pêche, raisins etc...).



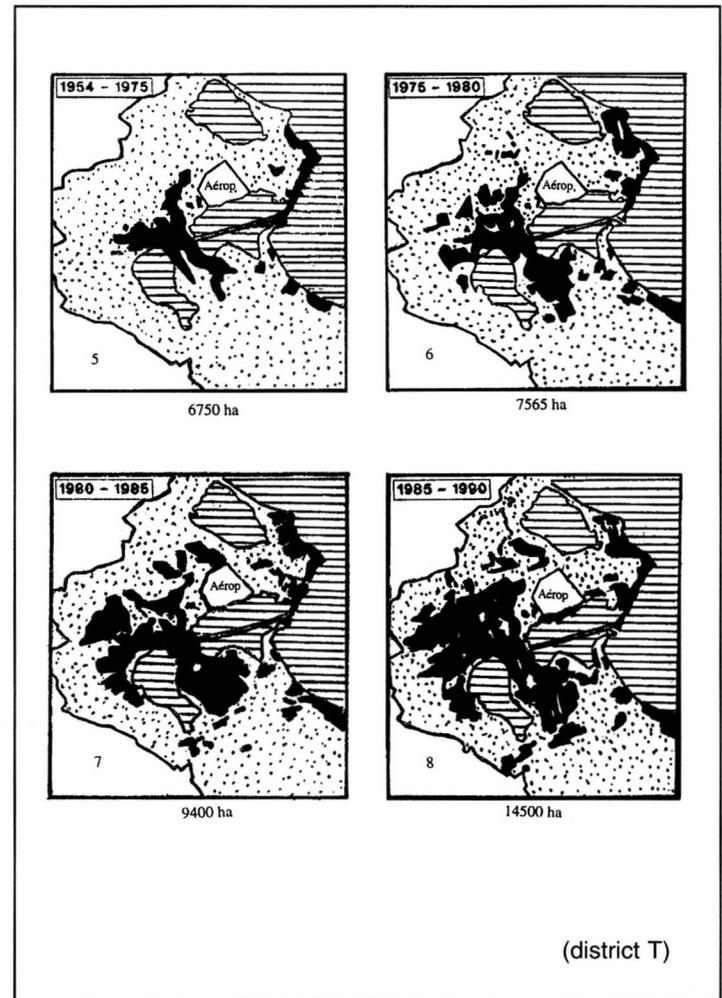
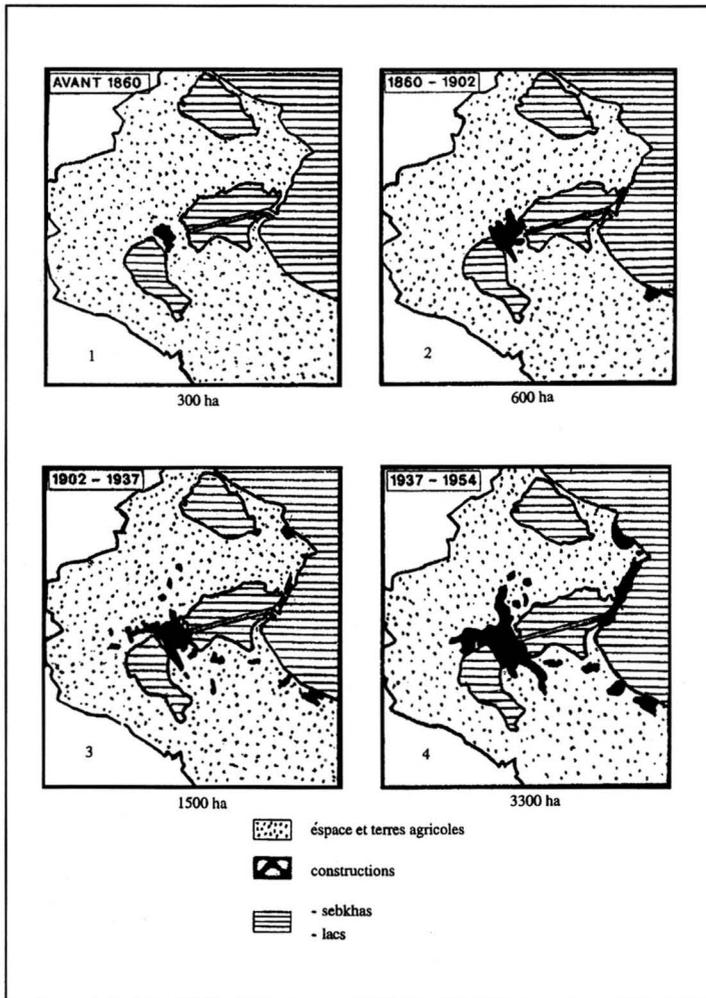


Figure 3 - Croissance urbaine de Tunis et extension sur ses environs.

Figure 4 - Croissance urbaine de Tunis et extension sur ses environs.

Un déficit hydrique, diminution de la quantité d'eau disponible pour l'irrigation, a été aussi enregistré. Le débit est passé de 0,70 l/s/ha en 1964 à 0,25 l/s/ha en 1982; c'est une perte de 0,45l/s/ha en 18 ans qui a eu ses conséquences directes sur la production. L'entretien du réseau de drainage et des conduites est mal respecté sinon abandonné. Ceci s'est traduit au niveau du sol et dans certains secteurs de l'Oasis par une apparition de la salinisation en surface (tâches blanches) et une remontée de la nappe phréatique; facteurs limitants à la production agricole.

Le phénomène récent de la construction que connaît toutes la Tunisie et l'extension sur les terres agricoles n'a pas épargné l'espace oasisien. Ainsi, la surface agricole est passée de 865 ha en 1964 à 750 ha en 1982, et à environ 700 ha en 1989 (figures 3-4). Cette diminution successive de 115 ha à 165 ha, soit une perte de 6,34 ha/an a eu des conséquences néfastes sur les produits agricoles quand on pense que le rendement est parfois exprimé en kg et par are. Ceci a été observé sur la frange côtière: Chott Essalam, Jara, et El Menzel, secteurs proches du centre-ville, et ceux en profondeur comme, Nahal et Chenini. Il se manifeste sous forme soit de terres abandon-

nies, soit de terrains construits sans plans ou orientation bien définie et qui posent des problèmes aux municipalités.

Perspectives et solutions

L'étude de cas des villes littorales sur les pertes en terres fertiles montre l'importance qu'il faut accorder à la préservation du potiel sol agricole dans cette zone vitale de la Tunisie. Le choix des cas a été dicté par:

- l'ancienneté des sites urbains
- l'environnement écologique attractif
 - * une façade maritime d'accès
 - * des ressources en sols favorables à l'agriculture en sec et en irrigué: alluvions anciennes et ressources hydrauliques non négligeables (nappes de surface et profondes).

Il est primordial de voir la protection des terres agricoles des zones littorales dans un contexte plus global d'équilibre économique régional. A l'heure actuelle, la stratégie de développement devrait tenir en compte du volume des investissements à accorder à l'intérieur (mobilisation des eaux de surface, création de périmètres irrigués, infrastructure) pour venir en aide

au littoral de plus en plus déficitaire en espace productif agricole: zone attractive des populations intérieures.

Le binôme espace rural-urbain (Tunisie intérieure), ou urbain-rural (Tunisie littorale) comportera moins de contraste et une conscience nouvelle à la consommation des ressources naturelles et l'équilibre écologique menacé. ●

Références bibliographiques

- (1) Documents Direction des Sols - Cartes de protection des terres agricoles - échelle 1/50.000 et 1/100.000
- (2) District de Tunis, 1993 - Prvision urbaine dans le grand Tunis - journées d'étude CNT - DGAT, Tunis 12-13 Fivrier 1993.
- (3) Ministère de l'Équipement et de l'Habitat, 1992 - Plan directeur du grand Sfax
- (4) Ministère de l'Agriculture, 1992 - Statistiques Agricoles - DGPDA - Tunis - 1984 - Textes d'applications de la loi relative à la protection des terres agricoles.
- (5) Mtimet, A., 1990 - Soils and desertification problems in South Tunisia (Monitoring and evaluation) Congrès des Sciences du Sol - Kyoto (Japon) 15 p.
- (6) Mtimet, A., Mizouri, M., 1991 - Impact de la construction sur les terres agricoles littorales (cas de la ville de Nabeul et les Oasis de Gabhs) - Siminaire Protection du littoral - Ministère de l'Équipement et de l'Habitat - Tunis.
- (7) Mtimet, A., 1993 - Terres agricoles littorales et équilibre écologique - Revue de Géographie - Tunis.